

CONSULTATION ÉCRITE

Demande de démolition de l'immeuble – 957, rue Blouin

957, rue Blouin



Résidence visée au 957, rue Blouin
par la demande de démolition

Consultation écrite

Le Comité d'étude de la demande de démolition se prononcera sur la demande d'autorisation de démolition lors d'une séance le mardi, 15 juin à 19h00, en visioconférence.

En vertu du décret 102-2021 du 5 février 2021, toute procédure, autre que référendaire, qui fait partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui implique le déplacement ou le rassemblement de citoyens est remplacée par une consultation écrite, annoncée au préalable par un avis public, d'une durée de 15 jours.

Toute personne peut transmettre son opposition, ses commentaires ou ses questions par écrit relativement à la demande de démolition no 2021-03 jusqu'au 15 juin 2021 à 16:30 de la manière suivante :

Par la poste à la Mairie d'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Genève 350, montée de l'Église, L'Île-Bizard (Québec), H9C 1G9
Par courriel au : consultation-ecrite.arr-ibsg@montreal.ca

Si la demande est transmise par courrier, elle doit être obligatoirement reçue à l'adresse mentionnée au plus tard le 15 juin 2021 à 16:30 pour être considérée, et ce, indépendamment des délais postaux.

Toute personne adressant un commentaire ou une question doit s'identifier avec son nom, son adresse ainsi qu'un numéro de téléphone ou une adresse courriel et le sujet afin qu'il soit possible de la contacter.

Les réponses aux questions reçues seront transmises avant le traitement de la demande de démolition. Le comité de démolition tiendra une séance pour étude et décision le 15 juin 2021 à 19 h qui sera suivi de l'affichage de la décision au procès-verbal non officiel de la rencontre sur le site de la consultation écrite dans la semaine suivante la rencontre au <https://montreal.ca/articles/consultations-ecrites-lile-bizard-sainte-genevieve>.

DESCRIPTION DU PROJET

Demande de démolition de l'immeuble – 957, rue Blouin

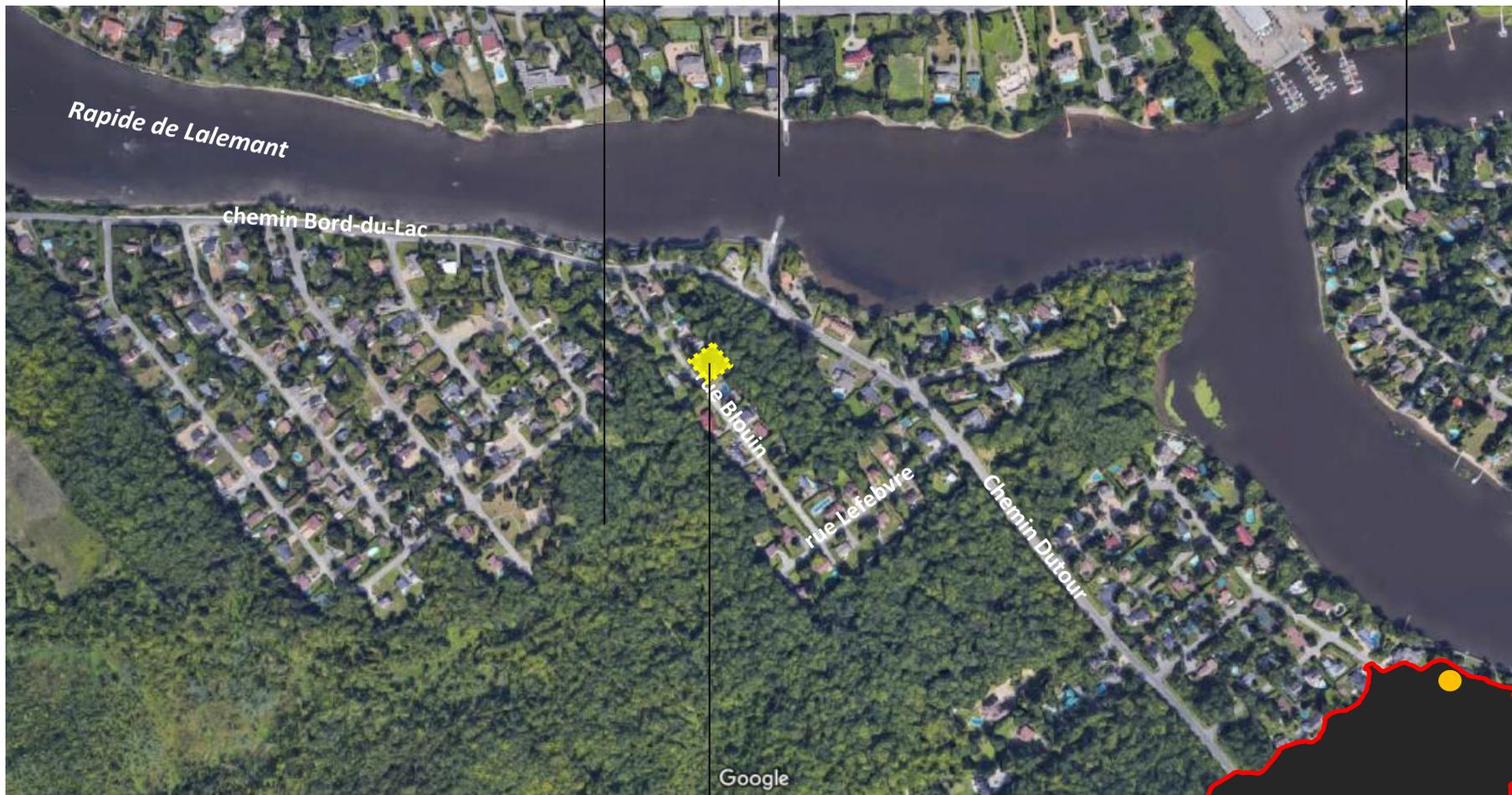
EMPLACEMENT DU SITE VISÉ

957, rue Blouin

Parc-nature
Du Bois-de-l'Île-Bizard

Traverse Laval-L'Île-Bizard

L'Île-Bigras



Site visé
957, rue Blouin



BÂTIMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

957, rue Blouin

Caractéristique du bâtiment visé

Date de construction :	1943
Style :	Chalet/bungalow
Valeur patrimoniale :	Faible
Valeur historique :	Faible
Conservation originale :	Information manquante
Condition :	Mauvaise

Détails architecturaux :

- Inspiration de maison rustique;
- Plan cubique;
- Toit deux versants ;
- Façade avant simple;
- Revêtement extérieur en pierre;
- Toiture en bardeau d'asphalte;
- Bardeau d'asphalte recouvre la toiture;
- Perron fermé;
- Implantation régulière.

Historique des modifications extérieures du bâtiment :

- Aucune modification majeure



CARACTÉRISATION DU MILIEU ENVIRONNANT

957, rue Blouin



Usage : Unifamiliale isolée
Type : Cottage
Date : 1942



Usage : Unifamiliale isolée
Type : Bungalow
Date : 1973



Usage : Unifamiliale isolée
Type : Bungalow
Date : 1942



Usage : Unifamiliale isolée
Type : Bungalow
Date : 1948



Usage : Unifamiliale isolée
Type : Cottage
Date : 2019

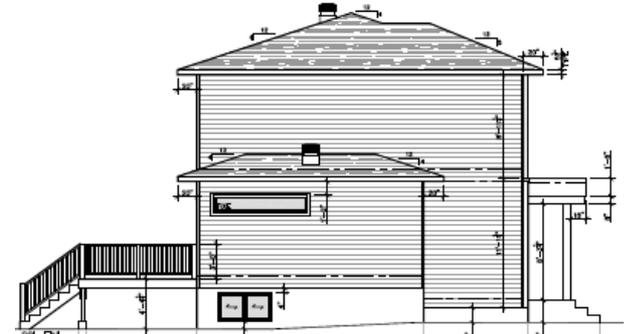
PROGRAMME DE RÉUTILISATION DU SOL

Demande de démolition de l'immeuble – 957, rue Blouin

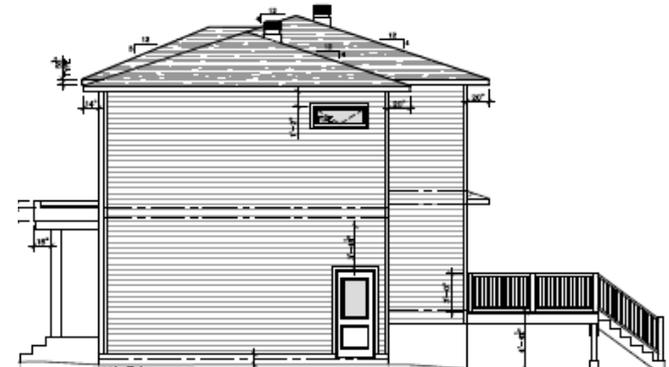
PROGRAMME DE RÉUTILISATION DU SOL

Inspiration de résidence proposée

Façade latérale gauche



Façade latérale droite



Façade avant



DÉMARCHE DE LA DEMANDE DE DÉMOLITION

957, rue Blouin

Démarche	Date
Analyse de la demande par les professionnels et recommandation de la division	25 mai au 15 juin
Consultation écrite	31 mai au 15 juin
Comité de démolition	15 juin
Diffusion de la décision sur le site de la consultation écrite	Entre le 16 et 18 juin
Période d'appel de 30 jours	16 juin au 16 juillet
Sans appel : Délivrance du permis	17 juillet (Si aucune demande de révision)
Avec appel : Présentation au conseil d'arrondissement	7 septembre
Délivrance de permis ou non suite à la contestation	8 septembre